

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

Le mouvement de la population à Paris pendant l'année 1879

Journal de la société statistique de Paris, tome 22 (1881), p. 188-191

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1881__22__188_0

© Société de statistique de Paris, 1881, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION A PARIS PENDANT L'ANNÉE 1879 (1).

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	NAISSANCES.	MORT-NÉS.	DÉCÈS.	MARIAGES.
1 ^{er}	71,898	1,386	133	1,387	708
2 ^e	77,768	1,598	130	1,484	721
3 ^e	90,797	2,112	176	1,947	971
4 ^e	98,293	2,542	221	2,247	953
5 ^e	104,373	2,972	213	2,903	861
6 ^e	97,631	2,760	248	2,021	791
7 ^e	83,672	1,535	109	1,944	723
8 ^e	83,993	1,578	144	1,281	893
9 ^e	115,689	2,102	163	1,900	1,174
10 ^e	142,964	5,341	448	3,275	1,415
11 ^e	182,287	5,298	370	5,247	1,705
12 ^e	93,537	2,942	222	2,542	786
13 ^e	72,203	2,328	153	2,812	663
14 ^e	75,427	4,457	292	2,467	693
15 ^e	78,579	2,485	208	2,407	788
16 ^e	51,299	1,122	91	1,211	446
17 ^e	116,682	2,935	191	3,027	1,167
18 ^e	153,264	4,387	312	4,203	1,472
19 ^e	98,367	3,091	209	3,215	999
20 ^e	100,083	3,358	244	3,575	957
Paris . . .	1,988,806	56,329	4,277	51,095	18,906

Le mouvement de la population à Paris pendant l'année 1879 se résume par 56,329 naissances, 4,277 mort-nés, 51,095 décès et 18,906 mariages. Comme, en 1878, il y avait eu 55,324 naissances, 3,996 mort-nés, 47,850 décès et 18,278 mariages, les naissances se trouvent avoir augmenté de 1,005 ; les mort-nés de 281, les décès de 3,244, et les mariages de 628. En d'autres termes, si le chiffre des naissances, des mort-nés et des mariages peut être considéré, étant donné l'accroissement de la population, comme stationnaire, il y a eu une augmentation très-marquée dans la mortalité. La principale cause de cet accroissement doit être attribuée aux rigueurs de la saison d'hiver et surtout du mois de décembre, où la température moyenne est descendue à 7°⁴ au-dessous du zéro, c'est-à-dire à 11° au-dessous de la température normale du même mois. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si le chiffre des décès, qui avait été en novembre de 3,938, s'est élevé en décembre à 5,358, ce qui fait une augmentation de plus d'un tiers.

Revenons, en quelques mots, sur chacun des actes de l'état civil. Et d'abord, en ce qui concerne les *mariages*, il est facile de voir, en jetant un coup d'œil sur le rapport des mariages annuels aux individus en âge de se marier, que ces rapports sont chaque année à peu près les mêmes au point de vue de l'état civil des contractants.

Si, pour se rapprocher le plus possible de la vérité, on prend les rapports de l'année même du recensement, on constate que sur 1,000 garçons âgés de plus de

(1) Voir le *Bulletin récapitulatif de statistique municipale* (année 1879). — Paris, de Mourgues frères, éditeurs.

18 ans, il y en a 51 qui épousent des filles et 4 des veuves, tandis que sur 1,000 veufs du même âge, on en compte 40 qui épousent des filles et 21 des veuves.

La conclusion à tirer de ces chiffres est que pour 55 garçons qui se marient, il y a 61 veufs qui se remarient.

D'autre part, si l'on fait le même rapprochement pour le sexe féminin, on trouve que pour 60 filles qui se marient, la proportion des mariages de veuves est de 16. Les veufs se remarient donc dans une proportion à peu près quatre fois plus grande que les veuves.

Depuis longtemps on avait été frappé de la tendance extrême des veufs à se remarier; ce fait est constant et montre que les hommes surtout ne peuvent plus s'astreindre que difficilement à la vie solitaire, lorsqu'ils ont pris l'habitude de la vie de ménage. Les veuves, au contraire, restent délaissées, car les veufs qui se remarient leur préfèrent les filles.

La statistique des mariages à Paris, comme d'ailleurs dans toutes les autres communes de France, permet de se rendre compte des progrès accomplis chaque année par l'instruction primaire. Le *Bulletin municipal* nous indique, à cet égard, que la proportion des individus illettrés a été successivement, de 1877 à 1879, de 20, 18 et 12 hommes par 1,000 mariages, et pour les femmes de 62, 55 et 47. On jugera aisément par ces chiffres de la rapidité de ce progrès.

Parmi les observations que peut suggérer la statistique des *naissances*, il y en a une qui présente un grand intérêt : c'est l'augmentation successive du nombre des naissances constatées à domicile. Ce service des constatations à domicile, qui sauvegarde dans une si grande mesure la vie des petits enfants, n'existe à Paris que depuis quelques années, et déjà, en 1879, les chiffres ci-après montrent que plus de la moitié des naissances sont constatées par ce moyen.

Naissances.

Constatées aux mairies.	20,996	37
— à domicile	30,160	54
— dans les hôpitaux, prisons, etc .	5,173	9
Totaux.	56,329	100

Sur les 56,329 naissances survenues en 1879, on compte 14,655 enfants naturels. La proportion de ces derniers est de 22 p. 100, c'est-à-dire d'un peu plus d'un cinquième, mais elle était de 25 p. 100 en 1873, c'est-à-dire d'un quart. Il y aurait donc eu depuis lors une diminution assez marquée dans le nombre relatif des enfants naturels; mais pour savoir si cette diminution est bien effective, il conviendrait de rapprocher ces enfants du nombre des filles ou veuves en âge de les produire, ce qui ne peut se faire qu'à la condition d'en posséder le recensement exact pour chaque année d'observation, tandis qu'on est obligé actuellement de s'en rapporter aux résultats, déjà assez éloignés, du recensement de 1876.

La question des *mort-nés* est une de celles qui préoccupent le plus les hygiénistes. Malheureusement, elle est assez complexe, car sous cette dénomination on comprend des catégories d'enfants assez dissemblables, et qui ne devraient pas être confondues : nous voulons parler des enfants qui sont nés avant le sixième mois de la grossesse et qui, par conséquent, ne pouvaient avoir aucune chance de vie ultérieure, les enfants nés vivants, mais dont le décès est survenu avant que

leur naissance fût déclarée, et enfin ceux que M. Bertillon appelle les vrais mort-nés, et qui sont ceux qui, quoique viables, sont morts pendant l'accouchement.

On a essayé, en 1879, de séparer ces diverses catégories et nous en donnons le tableau :

	ENFANTS légitimes.	ENFANTS naturels.	TOTAL.
Nés avant le sixième mois.	344	174	518
Enfants morts avant la déclaration de naissance.	621	290	911
Morts-nés proprement dits	1,974	877	2,848
Totaux.	2,936	1,241	4,277

En rapportant les totaux aux naissances (mort-nés compris), on trouve que pour 1,000 naissances légitimes il y a 66 mort-nés, tandis que pour 1,000 enfants naturels il y en a 84. — En ne considérant que les mort-nés proprement dits, les proportions respectives sont de 47 et 60.

Enfin, depuis longtemps l'on a remarqué que cette mortalité prématurée frappe plus particulièrement sur les garçons; on compte, en effet, 142 mort-nés garçons pour 100 filles, tandis que dans les naissances, la prépondérance masculine n'est que de 104.

Passons aux *décès*. Si l'on examine les décès au point de vue du lieu d'origine, on trouve que sur 51,095 décès survenus en 1879, 23,029 (ou 45 p. 100) ont porté sur les habitants nés à Paris, et 28,066 (ou 55 p. 100) sur des habitants nés hors Paris.

Pour avoir la signification précise de ses rapports, il faudrait être fixé exactement sur la force numérique de ces deux catégories, et connaître surtout leur composition par âge. Le prochain recensement devant porter sur la *population de fait*, la seule qu'il importe vraiment de connaître au point de vue des mouvements de la population, il sera possible alors d'arriver à la détermination qui nous occupe; on peut toutefois s'en faire une idée, en rapprochant les décès des deux groupes, par catégories d'âge.

Voici les chiffres fournis à cet égard :

	décès des natifs.	décès des étrangers.
0- 5 ans.	14,426	1,133
5-20 —	2,064	1,202
20-50 —	3,443	11,247
50-75 —	2,183	10,873
75 et au-dessus.	913	3,431
	23,029	27,886

Sans préjuger de la mortalité respective des deux groupes, on n'en constate pas moins que la grande majorité des enfants sont natifs de Paris, tandis que les habitants nés hors Paris sont en majorité dans les âges adultes.

Dans un autre tableau, le *Bulletin de statistique municipale* fait connaître, pour les années 1873 à 1879, la mortalité afférente à chaque arrondissement. Bien que les rapports établis sur ce point ne représentent plus, au moins pour les dernières années, l'expression exacte des faits, car tout donne lieu de croire que la population des arrondissements riches a dû diminuer ou du moins rester stationnaire, tandis qu'il a dû y avoir une forte augmentation dans les arrondissements pauvres, on peut regarder comme constant que la mortalité de ces derniers est beaucoup plus élevée que celle des arrondissements riches. Ainsi, pour s'en tenir aux résul-

tats de 1879, on trouve que la mortalité des arrondissements de l'Élysée et de l'Opéra est de 15 à 16 p. 1,000, tandis que celui du 13^e, où, il est vrai, se trouve la Salpêtrière, est de 39, et celle du 20^e, de 36 p. 1,000. Ces différences sont tellement considérables qu'elles peuvent être considérées comme indépendantes de la composition des populations, bien que cette dernière cause ait une influence qui lui est propre, car on meurt bien plus dans les arrondissements pauvres où il y a beaucoup d'enfants, que dans les arrondissements riches où dominant les adultes.

Il faudrait donc, pour arriver à une constatation certaine, former pour chaque arrondissement une table de mortalité par âges, et c'est ce qu'on ne manquera pas de faire lors du prochain dénombrement.

T. LOUA.
